

Cité scolaire Honoré de Balzac, Paris, le mardi 15 Novembre 2011

Au Recteur de l'Académie de Paris,

Nous prenons acte du départ du chef d'établissement et nous nous en félicitons.

Nous nous félicitons également de ce que le contrat de Jean Pierre Mihoub soit transformé en un poste d'AED à 35 heures.

Nous prenons acte de l'arrivée annoncée de la deuxième infirmière au 1er Janvier 2012.

Nous prenons acte de la reconduction d'un contrat à temps plein de notre collègue Charlotte Koroha au CDI collègue.

Nous prenons également acte de l'engagement de Mmes Raux et Parizot et confirmé par les adjointes de la Cité scolaire de poursuivre l'examen de nos revendications.

En conséquence, les personnels de la Cité scolaire Balzac ont voté ce matin en assemblée générale la suspension de la grève.

Toutefois, nous maintenons notre détermination à voir satisfaites les revendications suivantes :

- le respect des horaires d'enseignement de latin et de grec pour les élèves,
- le rattrapage des heures de philosophie non assurées depuis le début de l'année en Terminale STG
- l'attribution d'heures de surveillance supplémentaires (équivalentes à 3 temps pleins) pour permettre aux élèves de travailler en dépit de structures incohérentes et d'emploi du temps anti- pédagogiques,
- le maintien du poste d'Ewa Koziarska au CDI collègue,
- le rétablissement des heures en section internationale dans un souci d'équité avec les autres établissements internationaux,
- la compensation des heures perdues à la suite de la suppression de 5 contrats aidés,
- la création d'un poste d'enseignement de français langues étrangères comme dans tous les établissements à sections internationales,
- le rétablissement d'un troisième poste de CPE au lycée.

Depuis 2010, vous n'avez pas donné suite à nos nombreuses démarches (courriers, délégations) qui vous alertaient sur la situation de crise liée au chef d'établissement. Vous nous avez donc contraints à la grève.

En désavouant aujourd'hui le chef d'établissement vous reconnaissez la légitimité de notre mouvement .

Les quelques réponses apportées à certains de ces besoins ne peuvent compenser le désarroi des professeurs comme des élèves devant les difficultés quotidiennes récurrentes qui subsisteront toute l'année de toute façon. **Nous attendons une avancée décisive sur les points évoqués avant le mardi 22 Novembre 2011. Si ce n'était pas le cas, vous nous mettriez dans l'obligation de reprendre le mouvement.**

Les personnels en grève de la Cité scolaire Balzac

Copie à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, à Mme la Provisure adjointe et Mme la Principale adjointe de la Cité scolaire Balzac, aux fédérations de parents d'élèves, aux organisations syndicales, à la presse.